

Nationalité des étragers par le travail

Par kellou, le 25/04/2008 à 09:37

bonjour,

Est-il vrai qu'une loi de 2005 permettrait à un étranger, s'il travaille depuis au moins un an sur le territoire française et qu'il posède un CDI, de demander la nationalité française au prefet? Sous quelles conditions peut -on lui refuser?